CAPA (Agricultures des régions chaudes)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

E5 - Capacité professionnelle CP5 selon la configuration A, B ou C choisie (productions végétales pour les animaux - productions végétales - suiv - Session 2026

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://capaarc.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-arc — Capacité professionnelle CP5 selon la configuration A, B ou C choisie (productions végétales pour les animaux / productions végétales / suivi des cultures)

Sujet blanc FormaV — CAPa Agricultures des régions chaudes — E5, CP5 selon la configuration choisie

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet blanc d'entraînement — aucun statut officiel. Ce dossier porte uniquement sur la capacité CP5 et propose trois parcours correspondant aux configurations A, B et C. Avant de commencer, repérez la configuration choisie dans votre formation. Traitez **seulement** le parcours correspondant : étude 1 pour A, parcours B de l'étude 2 pour B, parcours C de l'étude 2 pour C. Les documents et les observations sont fictifs et ont été créés pour cet entraînement.

Le référentiel distingue, pour CP5, les travaux liés aux surfaces fourragères et la mise en œuvre du pâturage en configuration A ; les opérations techniques liées au cycle de production et les travaux de récolte, conservation ou conditionnement en configurations B et C. Le tableau du référentiel indique, pour les candidats hors CCF, une épreuve E5 de pratique explicitée affectée du coefficient 2 ; pour les candidats en CCF, E5 est composée d'E5.1 et E5.2, affectées respectivement des coefficients 1,5 et 0,5. Ce sujet écrit est un entraînement à l'analyse de situations professionnelles : il ne remplace ni une pratique réelle ni une modalité d'évaluation officielle.

Les nombres, seuils, consignes de conduite, critères de tri et valeurs de calcul propres aux exploitations décrites sont des **données pédagogiques fictives et des consignes internes au cas**. Ils ne constituent ni des normes ni des prescriptions générales. Les unités sont indiquées dans les documents. Pour les calculs, détaillez la formule, les unités et l'arrondi demandé. Pour les réponses professionnelles, appuyez-vous sur les observations fournies, distinguez ce qui est constaté de ce qui est proposé et indiquez à qui transmettre une anomalie. Aucune observation réelle, photographie, pièce complémentaire ou matériel n'est requis.

Document D1 — Repères de travail, configurations et consignes du dossier

Organisation du sujet. Le CAPa « Agricultures des régions chaudes » présente trois configurations pour les capacités professionnelles. En configuration A, CP5 concerne les productions végétales destinées à l'alimentation des animaux : CP5.1 porte sur les travaux liés aux surfaces fourragères et CP5.2 sur la mise

en œuvre du pâturage. En configuration B, CP5 concerne les productions végétales, avec des opérations techniques liées au cycle de production et des travaux de récolte, conservation ou conditionnement. Le référentiel précise que, pour le choix B, les cultures fourragères sont associées à des cultures annuelles, florales ou pérennes. En configuration C, CP5 concerne le suivi de cultures pérennes ou annuelles et comprend également le cycle de production ainsi que la récolte, la conservation ou le conditionnement.

Choisissez une seule voie pour ce sujet : configuration A : étude 1 ; configuration B : étude 2, partie B ; configuration C : étude 2, partie C. Les cas ne sont pas des récits d'expérience personnelle. Vous devez analyser les informations écrites, proposer des décisions compatibles avec le cas et rendre compte clairement. Une proposition doit rester dans le cadre du rôle confié à l'employé : en cas d'anomalie, signaler les faits au responsable plutôt que supposer une autorisation de modifier seul l'organisation.

Conventions de calcul. 1 hectare (ha) = 10 000 mètres carrés (m²) ; 1 tonne (t) = 1 000 kilogrammes (kg). Pour un résultat en nombre de caisses, arrondir au nombre entier supérieur si une caisse supplémentaire est nécessaire pour contenir toute la récolte. Pour les calculs de capacité théorique d'implantation, utiliser les dimensions et l'aire indiquées, sans ajouter de bordure non mentionnée. Garder les unités dans les étapes du calcul.

Lecture d'une observation professionnelle. Dans chaque parcours, distinguez : les éléments mesurés ou observés ; les critères internes explicitement donnés dans le cas ; les conséquences possibles pour le travail ; l'action ou l'information à transmettre. Un critère interne ne peut être généralisé à une autre exploitation. Les descriptions d'intervention servent à raisonner sur la préparation, le contrôle et l'organisation du travail. Elles ne demandent pas d'exécuter une opération avec un outil ou sur une culture.

Sources des compétences mobilisées. Les capacités mentionnées ci-dessus reprennent le référentiel de diplôme fourni avec la commande. Les citations de chaque étude identifient précisément le lien avec ce texte ; elles justifient les compétences travaillées, sans conférer de statut officiel au présent sujet blanc.

Document D2 — Étude professionnelle 1 — Configuration A : parcelles fourragères et pâturage

Situation fictive. L'exploitation pédagogique « Ravine Claire » élève un lot de 18 chèvres. La responsable demande à l'employé de préparer le suivi d'une rotation sur une surface fourragère de 1,20 ha, répartie en six paddocks de même superficie. Les animaux sont conduits sous la responsabilité de la responsable. Le travail demandé dans ce sujet est une analyse à partir des données écrites, et non la conduite réelle des animaux.

Consignes internes de ce cas. La responsable a prévu, à titre de plan de travail fictif, deux jours d'utilisation par paddock avant passage au paddock suivant. Le plan comprend donc six paddocks successifs, puis un retour au premier après examen de l'état de la végétation et accord de la responsable. Pour estimer les disponibilités, utiliser exclusivement les données fournies : rendement mesuré retenu pour le calcul, 2,4 t de matière sèche (MS) par hectare ; fraction utilisable retenue pour cet exercice, 0,55 ; besoin de calcul du lot, 2,4 kg MS par chèvre et par jour. Ce coefficient et ces valeurs sont des hypothèses de l'exercice, pas des références générales. Pour ce cas, la responsable demande de comparer les quantités estimées et les besoins théoriques, sans en déduire seul une décision de rationnement.

Fiche d'observations du matin, transcrite par l'employé. Paddock 1 : végétation homogène ; aucune anomalie d'accès notée. Paddock 2 : végétation plus courte près de l'entrée ; l'employé note cette différence, sans mesure complémentaire. Paddock 3 : une partie de la zone présente une hauteur moyenne observée de 18 cm ; le repère interne de remise en utilisation établi par la responsable pour cette parcelle

est de 25 cm minimum. Paddocks 4, 5 et 6 : les observations de la veille ne signalent pas d'anomalie particulière, mais elles doivent être confirmées avant toute programmation. Ces constats ne permettent pas d'attribuer une cause certaine aux différences de végétation.

Équipement et organisation observés. Sur le trajet prévu vers le paddock 3, l'employé observe une portion de clôture déplacée au niveau d'un passage. Il ne sait pas si elle assure encore correctement la séparation des espaces. Le bac d'abreuvement de ce paddock présente un écoulement continu visible au raccord. L'employé n'a pas vérifié ni réparé le raccord. La consigne interne de l'exploitation est de ne pas engager le lot vers une zone lorsque l'état de la séparation ou l'accès à l'eau n'est pas confirmé ; les anomalies sont signalées à la responsable avant de modifier le parcours.

Travail attendu dans le contexte. La responsable souhaite recevoir un compte rendu bref et exploitable : état des paddocks à confirmer, calcul des surfaces et des disponibilités théoriques, points à vérifier avant l'utilisation d'un paddock et conséquences possibles sur le calendrier. Le compte rendu doit séparer les observations certaines des hypothèses et demander une décision à la responsable lorsque les informations disponibles ne suffisent pas. Les données de planification et le repère de 25 cm sont des consignes internes fictives à cette étude uniquement.

Données internes de calcul — étude 1

Donnée	Valeur fournie	Unité ou convention
Surface totale	1,20	ha
Nombre de paddocks de même surface	6	paddocks
Durée planifiée par paddock	2	jours
Rendement retenu pour l'exercice	2,4	t MS/ha
Fraction utilisable retenue pour l'exercice	0,55	coefficient sans unité
Lot et besoin unitaire retenus	18 chèvres ; 2,4	kg MS/chèvre/jour
Repère interne de remise en utilisation du paddock 3	25 minimum ; observation : 18	cm

Valeurs fictives et consignes internes à l'étude ; elles ne constituent pas des références générales.

Document D3 — Étude professionnelle 2 — Parcours B ou C : cycle de culture et récolte

Choisir une seule partie selon la configuration suivie. La partie B concerne une culture annuelle associée, dans le cadre de la configuration B, aux productions végétales pour l'alimentation des animaux. La partie C concerne le suivi d'une culture pérenne en configuration C. Les deux dossiers sont indépendants. Les valeurs de production, dimensions, états observés et consignes de tri sont des données fictives du cas.

Partie B — Configuration B : maïs doux annuel

L'exploitation fictive « Plateau Mûr » conduit une parcelle de maïs doux de 0,36 ha. La fiche de préparation indique un écartement de 0,75 m entre rangs et un espacement théorique de 0,30 m entre plants dans le rang. Pour le calcul d'implantation, assimiler chaque emplacement à un rectangle de 0,75 m sur 0,30 m, utiliser toute la surface et ne pas ajouter de bordure. Le relevé après levée compte 14 880 plants établis. La consigne interne de suivi du cas fixe un objectif minimal d'établissement à 85 % du nombre théorique de positions calculé sur la parcelle ; cette cible fictive sert uniquement à l'exercice.

La fiche de suivi indique les opérations déjà réalisées : préparation du sol, semis, puis observation de la levée. Le contrôle du matin relève des plants manquants répartis en plusieurs zones, sans cause confirmée. Les feuilles du lot sont majoritairement vertes ; quelques plantes portent des feuilles jaunissantes. Aucune donnée fournie ne permet d'établir si ce jaunissement relève d'un problème d'eau, de nutrition, d'un organisme ou d'une autre cause. L'employé doit donc décrire les faits et transmettre l'incertitude, non poser un diagnostic certain.

Pour la récolte de l'exercice, la consigne interne fictive demande de retenir les épis dont les spathes sont encore fermées, dont les grains restent bien remplis lors du contrôle visuel noté sur la fiche et dont la responsable a validé le lot. Le relevé transmis précise que le lot prévu pour récolte comprend 276 kg de produit retenu après tri. La procédure interne de conditionnement du cas fixe une charge maximale de 12 kg par caisse. Les caisses sont préparées uniquement pour les produits conformes au lot validé ; les produits écartés doivent être identifiés à part et signalés. Aucun délai de conservation ni paramètre sanitaire n'est fourni ou à inventer. L'employé doit pouvoir calculer le nombre de caisses et préciser quelles informations il inscrit sur la fiche de suivi fictive.

Partie C — Configuration C : culture pérenne de bananier plantain

L'exploitation fictive « Anse Verte » suit un îlot de bananiers plantain. La fiche de parcelle note 48 régimes repérés sur les plants pour une récolte envisagée, avec un poids moyen estimatif de 18,5 kg par régime. Ce poids moyen est une donnée de calcul de l'exercice, non une garantie de poids à la récolte. La consigne interne fictive de tri distingue les régimes destinés au lot commercial lorsque les doigts sont suffisamment développés selon l'observation de la responsable ; un régime dont l'état n'est pas confirmé reste en attente d'avis. La fiche ne fournit aucune norme de maturité externe.

Lors du contrôle fourni, 42 régimes sont notés « développement jugé homogène par l'observateur, à confirmer par la responsable ». Six sont notés « développement hétérogène ; ne pas inclure dans le lot commercial avant vérification ». La somme des poids des 42 régimes confirmés par la responsable n'est pas fournie : pour le calcul demandé dans ce sujet, appliquer le poids moyen estimatif de 18,5 kg à chacun de ces 42 régimes et qualifier clairement le résultat d'estimation. Les observations de feuilles indiquent deux plants avec feuilles déchirées et un plant avec jaunissement. Ces signes ne suffisent pas à déterminer une cause.

Pour l'organisation fictive de la récolte et du conditionnement, la responsable demande de séparer les produits en lots identifiés par date et zone, de noter les quantités observées et estimées, de garder distincts les régimes en attente de confirmation et de lui signaler les anomalies végétales. Aucune consigne de coupe, d'application de produit, de température de stockage ou de durée de conservation n'est fournie : le candidat ne doit pas en inventer. Le travail demandé consiste à raisonner sur la lecture du cycle, l'appréciation des observations, la préparation du suivi de récolte et la traçabilité écrite à transmettre.

Données de travail — partie B, configuration B

Donnée	Valeur	Unité ou consigne
Surface de la parcelle	0,36	ha
Écartement entre rangs	0,75	m
Espacement entre plants	0,30	m
Plants établis comptés	14 880	plants
Objectif minimal interne fictif	85	% du nombre théorique
Masse du lot retenu après tri	276	kg
Charge maximale interne par caisse	12	kg/caisse

Données fictives du cas ; la cible d'établissement et la charge de caisse sont des consignes internes d'entraînement.

Données de travail — partie C, configuration C

Donnée	Valeur	Unité ou état observé
Régimes repérés pour récolte envisagée	48	régimes
Poids moyen estimatif pour le calcul	18,5	kg/régime
Régimes à développement homogène, à confirmer	42	régimes
Régimes hétérogènes en attente de vérification	6	régimes
Plants avec feuilles déchirées	2	plants
Plant avec jaunissement observé	1	plant

Les états sont des observations fictives fournies ; aucun diagnostic ou seuil externe n'est implicite.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 49 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Configuration A : surfaces fourragères et pâturage

E1-Q1 · 2 point(s)

En vous appuyant sur D1 et D2, distinguez les deux volets de CP5 travaillés dans cette étude A. Pour chacun, indiquez un élément précis du dossier qui s'y rattache.

Ressources : D1, D2

E1-Q2 · 2 point(s)

Calculez la superficie d’un paddock en hectares, puis convertissez cette superficie en mètres carrés. Montrez les opérations et indiquez les unités.

Ressources : D2

E1-Q3 · 3 point(s)

À partir des valeurs de D2, calculez la quantité totale de matière sèche estimée comme utilisable sur les 1,20 ha. Donnez le résultat en tonnes puis en kilogrammes, en montrant le rôle du coefficient 0,55.

Ressources : D2

E1-Q4 · 3 point(s)

Calculez le besoin théorique journalier en matière sèche du lot de 18 chèvres. Puis, en utilisant la quantité utilisable calculée, estimez combien de jours de besoin théorique elle représente. Arrondissez au dixième de jour et précisez que le résultat est une estimation fondée sur les hypothèses internes du cas.

Ressources : D2

E1-Q5 · 2 point(s)

Le plan interne prévoit deux jours par paddock et six paddocks successifs. Calculez la durée d’un passage complet sur les six paddocks. Comparez cette durée au nombre de jours estimé à la question précédente, sans présenter cette comparaison comme une décision autonome de rationnement.

Ressources : D2

E1-Q6 · 3 point(s)

À partir des seules observations de D2, relevez les faits qui empêchent de considérer immédiatement le paddock 3 comme prêt à être utilisé. Appuyez votre réponse sur le repère interne de végétation et sur les constats de clôture et d’abreuvement.

Ressources : D2

E1-Q7 · 3 point(s)

Proposez une suite de travail prudente et cohérente avec la consigne interne : indiquez ce qui doit être vérifié ou transmis avant toute modification du parcours et expliquez pourquoi l’employé ne peut pas conclure seul que le paddock 3 est utilisable.

Ressources : D2

E1-Q8 · 3 point(s)

Rédigez un compte rendu bref à la responsable (quatre à six phrases). Il doit comporter au moins deux observations précises, une conséquence possible sur le calendrier, une demande de décision ou de vérification, et distinguer les faits des causes qui ne sont pas établies.

Ressources : D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Choisir le parcours B ou le parcours C

E2-Q1 · 2 point(s)

Parcours B uniquement — En vous appuyant sur D1 et D3, expliquez en quoi le cas du maïs doux correspond au parcours B de cette étude. Nommez les deux volets de CP5 concernés et associez chacun à une tâche ou donnée précise du dossier.

Ressources : D1, D3

E2-Q2 · 3 point(s)

Parcours B uniquement — Calculez le nombre théorique de positions de plantation sur la parcelle de 0,36 ha à partir de l'écartement entre rangs et de l'espacement entre plants. Convertissez d'abord la surface en mètres carrés ; montrez la formule et les unités.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Parcours B uniquement — Calculez le pourcentage d'établissement correspondant aux 14 880 plants comptés, en utilisant votre nombre théorique de positions. Comparez le résultat à l'objectif interne fictif de 85 % et formulez une conclusion limitée à ce critère du cas.

Ressources : D3

E2-Q4 · 3 point(s)

Parcours B uniquement — Selon les observations et critères internes de D3, quels éléments permettent de retenir un produit pour le lot prévu et quelles informations restent à confirmer par la responsable ? Distinguez un critère donné d'une observation qui ne suffit pas à établir la cause d'un problème.

Ressources : D3

E2-Q5 · 3 point(s)

Parcours B uniquement — Calculez le nombre minimal de caisses nécessaires pour contenir les 276 kg de produit retenu, avec une charge maximale de 12 kg par caisse. Indiquez l'opération et l'arrondi appliqué, puis citez les informations de lot à reporter selon D3.

Ressources : D3

E2-Q6 · 2 point(s)

Parcours C uniquement — À partir de D1 et D3, nommez les deux volets de CP5 concernés par le suivi du bananier plantain et rattachez chacun à un élément précis du cas.

Ressources : D1, D3

E2-Q7 · 3 point(s)

Parcours C uniquement — Calculez le poids estimatif total des 42 régimes à développement homogène en appliquant le poids moyen fourni de 18,5 kg par régime. Indiquez l'unité et expliquez en une phrase pourquoi le résultat doit rester qualifié d'estimation.

Ressources : D3

E2-Q8 · 3 point(s)

Parcours C uniquement — Décrivez comment distinguer les régimes pouvant être préparés pour le lot envisagé de ceux qui restent en attente, conformément aux données du cas. Précisez quelles informations doivent être conservées séparément dans le suivi.

Ressources : D3

E2-Q9 · 3 point(s)

Parcours C uniquement — D3 décrit deux catégories d’anomalies végétales : des feuilles déchirées sur deux plants et un jaunissement observé sur un plant. Relevez ces deux catégories et le nombre de plants concernés par chacune. Indiquez ce que l’employé peut constater, ce qu’il ne peut pas diagnostiquer à partir de ces seules observations et à qui il doit transmettre l’information.

Ressources : D3

E2-Q10 · 3 point(s)

Parcours C uniquement — Rédigez une proposition courte d’organisation du suivi de récolte et de conditionnement, limitée aux consignes effectivement fournies dans D3. Faites apparaître la traçabilité des lots, la séparation des régimes en attente et l’absence de consigne sur les paramètres de stockage.

Ressources : D3

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- Référentiel de capa-arc